

**PROCES VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 20 février 2013

Date de la convocation : 14 février 2013

Etaient présents:

Mesdames Sylvianne DEFFAYET, Nadine MONTFORT, Nadine ORSAT.
Messieurs Eric ANTHOINE, Stéphane BOUVET, Bernard CARTIER, Xavier CHASSANG, Alain CONSTANTIN, Patrick COUDURIER, Alain DENERIAZ, Pierre DUMAINE, Jacky DUNAND, Gérard GAY, Jean-Jacques GRANDCOLLOT, Hervé GROPELLIER, Gérard GUDEFIN, François GUYOT, Yves LAURAT, Hervé RAFFIN, Pascal ROUILLER MARTIN, Gérald ROULLET, Joël VAUDEY.

Etaient absents excusés :

Mesdames Maryvonne DELLANDREA, Laurette BIORO
Messieurs Philippe VERNERET, Edouard BAUD

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane BOUVET

Début de la séance à 18h40

I- Approbation du procès verbal de la séance du 19 décembre 2012

Après en avoir délibéré, par 26 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention la proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est demandé par Monsieur Yves Laurat que les procès verbaux soit adressés dans les meilleurs délais de réalisation sous forme papier à l'ensemble des délégués communautaires. Monsieur Jean-Jacques Grandcollot, Président, répond que cela sera fait.

2- DOB 2013

Lecture de la note en annexe

Tour de table :

Monsieur Gérard GUDEFIN : On définit des moyens, il manque le diagnostic petite enfance. Quelle méthode de gestion est retenue pour la crèche ? A-t-on prévu des recrutements ? Il me semble qu'il faut une année de diagnostic avant de lancer de nouveaux projets. Il est important aussi d'actionner le travail en commission.

Madame Nadine Montfort : Il faut faire un diagnostic au préalable de tout projet, il faut faire ce diagnostic impérativement pour l'accueil de jour et pour la petite enfance.

Monsieur Bernard Cartier : L'étude préalable est nécessaire mais il faudra que le cahier des charges la définissant prenne bien en compte les flux. La visite des locaux de Samoëns et Mieussy pour la petite enfance, l'enfance et les services à la personne paraissent surdimensionnés et les rénovations et aménagements seront très coûteux. Ce que je souhaite c'est une étude des flux, une répartition géographique des services en fonction de ces flux, une étude du coût de rénovation et un chiffrage précis des projets en cours. Il faut être prudent.

Monsieur Eric Anthoine : Il est important aussi de soutenir la culture. L'investissement des bénévoles dans ce domaine est très important et il ne faut pas l'oublier au détriment du sport par exemple. Il est urgent que les commissions se réunissent et commencent à travailler.

Madame Nadine Orsat : Le travail de préparation des nouvelles compétences de la CCMG doit s'appuyer sur des études. Des projets comme celui de la Marmotte nécessitent d'être accompagnés d'études de la même façon que le projet de crèche de Mieussy et ce avant l'ouverture. Il faut être en mesure de bien mesurer les enjeux avant de s'engager et il faut s'appuyer sur l'administration, les partenaires financiers et des experts pour nous orienter.

Monsieur Jean-Jacques Grandcollot, Président : Je note qu'il faut que chaque Vice-président en charge d'une commission doive être plus autonome.

Madame Sylviane Deffayet : Je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit sur les diagnostics préalables.

Monsieur Alain Deneriaz : À mes yeux l'aménagement du territoire doit être notre priorité. Il faut prendre conscience que le SCOT doit être préparé au plus tôt car nos enjeux sont très souvent des enjeux liés à l'urbanisme et au développement cohérent du territoire. Nous devons nous prendre en main tout de suite.

Monsieur Jacky Dunand : je suis particulièrement d'accord d'autant qu'il n'y aura plus d'ici quelques temps d'instruction des permis de construire par l'Etat.

Monsieur Gérard Gay : Je suis aussi d'accord, mais je reviens sur les projets qui nous sont présentés, les chiffres font peur.

Monsieur Jean-Jacques Grandcollot, Président : Nous n'avons pas fini de balayer les projets, il faut tous les évoquer, les chiffrer et après on tranchera.

Monsieur Gérard Gay : Je suis d'accord mais il faut avant tout mouvement faire un état des besoins.

Monsieur Alain Constantin : L'enveloppe financière présentée pour le personnel de la compétence sentier est effrayante. Dans les projets il me semble que les transports à la demande constituent un problème extrêmement important et intéressant pour l'équilibre du territoire, il faut au préalable bien sûr rencontrer le CG74.

Pour les projets de micro crèche il convient de réaliser un diagnostic avant de présenter un projet au budget.

Monsieur Gérald Rouillet : Pour tous les projets qui nous sont présentés, la plupart dépendent des flux. Il faut tenir compte des flux avant tout, il faut les étudier et ensuite inscrire des projets.

Madame Nadine Montfort : Avec la crèche de Mieussy il y aura plus de places à Taninges donc même avec les flux il ne sera pas nécessaire de créer d'autres crèches à Chatillon ou Morillon.

Monsieur Pierre Dumaine : Sur le programme d'investissement à 10 ans, les estimations faites semblent élevées pour 2013. Il faudrait alléger un peu la CCMG au démarrage et se donner les moyens de nos ambitions avant de les afficher.

Monsieur Hervé Raffin : Les charges de personnel sont-elles prises en compte dans l'estimation présentée ? (Réponse du Président : oui) En ce qui concerne les subventions aux associations il ne faudra pas oublier de tenir compte des subventions en nature.

Monsieur Yves Laurat : Les taux prévisionnels de fiscalité présentés ce soir sont les mêmes que précédemment. Sur la base de besoins estimés à 2300k€ les taux sont élevés. Je ne présenterai pas cela à mes administrés. Ensuite sur le tableau du personnel je remarque que Carmen Borralho a été recrutée sans que son recrutement ne soit rendu nécessaire par transfert. Son activité au SIEAGM n'est pas équivalente à un temps plein transféré à la CCMG. De la même façon le transfert du syndicat de la Vallée du Haut-Giffre représente 5 emplois permanents et 4 emplois saisonniers. Je m'y oppose et je ne suis pas favorable au transfert automatique.

Monsieur Patrick Coudurier : ces agents travaillent pour les sentiers, la compétence est transférée, leur travail est transféré, alors ils sont transférés avec leur travail...

Monsieur Yves Laurat : oui il faut transférer mais on ne transfère que les tiens (ceux de Samoëns.)

Monsieur Jean-Jacques Grandcollot, Président : le transfert le plus important est celui des OM, ce sont les tiens (ceux du SIVM)

Monsieur Stéphane Bouvet : l'enveloppe du transfert de personnel représente les inscriptions budgétaires nécessaires, il va y avoir des remboursements. Mais pour les payer il faut les inscrire au budget et créer les postes.

Monsieur Yves Laurat : mais sur le service actions sociales qui sont ces gens ? Et l'ETAPS combien d'heures réalisent-t-il par semaine ? Je m'oppose au transfert de personnel pour 6 heures de travail par semaine. Et je rejoins ce qui a été dit sur les diagnostics par rapport aux projections du tableau (tableau prospectives). Il ne faut pas s'engager sur des projets qui ne sont pas définies.

Enfin en ce qui concerne les subventions versées par Taninges, ces dernières sont sous-estimées.

Madame Nadine Orsat : Il est difficile de réaliser nos projets, beaucoup d'interrogations naissent car ils manquent de lisibilité. Du coup on ne retient que le poids financier qu'il représente au détriment de leur opportunité. Enfin, l'élaboration du SCOT doit débiter le plus vite possible, c'est important pour notre territoire.

Monsieur Yannick Chassang : Je suis de l'avis de ma collègue. Tout cela ressemble à une usine à gaz. Je ne sais pas vraiment ce que cela va coûter. Il faut plus de diagnostics en amont des projets.

Monsieur Joël Vaudey : Il est impossible d'avoir un débat ce soir sans le retour des commissions. Maintenant que la communauté de communes existe il faut se mettre au travail. Il faut convoquer les commissions. Il faut que ces commissions travaillent. Il faut accélérer le travail. Le programme d'investissement prévoit une enveloppe sur les

équipements sportifs et j'en suis satisfait. Il faut compter aussi le coût de fonctionnement des équipements que je ne vois pas dans le tableau "prospectives".

Monsieur Pascal Rouiller-Martin : Il faut être prudent sur les projets et ne pas réaliser une forte hausse des impôts. Le taux présenté m'inquiète beaucoup. Il convient de trouver des économies pour ce premier budget.

Monsieur Hervé Gropellier : Dans le tableau il manque surtout les chiffres du projet de « la Marmotte ». Quel est le projet, combien cela va coûter? Il faut être prudent sur ce projet.

Madame Nadine Montfort : On a dit qu'en 2013 on ne faisait aucun nouveau projet.

Monsieur Gérard Gay : J'insiste sur la solidarité et sur la nécessité de faire des diagnostics avant de se lancer dans des projets coûteux. Il ne faut pas non plus créer de nouvelles structures au détriment des structures existantes.

Monsieur Gérald Rouillet : L'augmentation des impôts aura du mal à passer... il faut des actions concrètes pour compenser ces hausses. Le budget doit pourtant être revu à la baisse.

Monsieur Bernard Cartier : Le DOB est indispensable. C'est la loi. Le débat est nécessaire mais il est encore tôt pour décider de tout "tout de suite". L'année 2013 doit être une année d'études et de prudence. Sur l'enfance et la jeunesse, j'insiste sur le concept de flux : les parents d'enfants de Châtillon n'iront pas à Mieussy, Taninges et Samoëns quand leur trajet les emmène à Cluses... Nous faisons parti de ces communes qui ne transfèrent rien et dont les ménages vont subir une forte hausse d'impôts. Alors la question qui se pose c'est pour quels nouveaux services ?

Monsieur Alain Deneriaz : J'adhère à ce qui vient d'être dit. Nous sommes dans la même barque. Le travail démarre, il faut le faire. Bien sur les commissions vont se réunir et il faudra leur donner du temps pour réaliser un travail correct. Il faut être prudent et réaliste sur le fait que le travail doit commencer par l'organisation du service urbanisme.

Madame Sylviane Deffayet: Il faut être prudent et réaliser des diagnostics, des études d'opportunités afin de se lancer en toute confiance dans nos projets. Qu'est ce qui est prévu pour l'hôtel du Buet ?

Monsieur Jean-Jacques Grandcollot : Il est prévu de l'acheter par la CCMG pour réaliser un centre administratif. Il est souhaitable qu'il y ait des structures intercommunales sur chaque commune.

Monsieur Patrick Coudurier : Je pense pour ma part qu'une crèche sur Châtillon c'est pertinent et je pense comme Monsieur Deneriaz qu'il faut s'engager très vite dans le domaine de l'aménagement du territoire et en particulier l'urbanisme.

Monsieur François Guyot : Il y a du travail pour les commissions et charge à nous de rapporter tout ce travail dans nos communes et à nos collègues délégués communautaires bien sur. Il faut être prudent pour 2013 et les micros crèches sont cependant nécessaires, répondant à la logique des flux du territoire.

Monsieur Jacky Dunand : Il faut reconnaître qu'une micro crèche à la Rivière n'est pas un bon projet. Les enfants de la Rivière en revanche doivent être accueilli autant à Mieussy qu'à Chatillon bien sur. Il faut une structure sur Châtillon. Cependant l'urgence c'est que nous puissions très rapidement traiter les instructions de permis de construire et prévoyant en outre une mutualisation des frais de contentieux. Nous devons être accompagnés par

l'intercommunalité sur le plan du contentieux très rapidement. Je précise que les impôts de la commune vont augmenter de plus de 10 % en 2013.

Monsieur Stéphane Bouvet : Le toilettage de nos statuts est nécessaire, il faut se concentrer sur quelques compétences essentielles et stratégiques. J'ajoute que l'exemple de Sixt démontre qu'il n'est pas impossible d'expliquer une hausse d'impôt tout en constatant que les services sont ailleurs. Je ne souhaite pas qu'il y ait de transfert de bâtiment sans un projet présenté au préalable.

Les commissions de travail doivent se réunir deux fois plus que prévu dans le planning annuel, charge au Vice-président en charge de sa commission de la réunir souvent et de la rendre efficace.

Il est pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.